



2 FAIM  
«ZÉRO»



9 INDUSTRIE,  
INNOVATION ET  
INFRASTRUCTURE



<https://www.agenda-2030.fr/>



Rencontres et  
échanges inter-  
entreprises (49)



### Commun aux actions du SMITOM

#### Objectifs :

Développer les actions prévues dans le dossier ZDZG (Zéro Déchet Zéro Gaspillage) en recrutant des animateurs au sein des chambres consulaires.

Organiser des rencontres et échanges entre les entreprises du territoire sur des thèmes choisis.

#### Historique :

Le SMITOM Sud Saumurois compte deux adhérents : la CC Loire Layon Aubance et la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire. En 2014, ils ont répondu à l'appel à projet de l'ADEME concernant les ZDZG. Ils ont donc mis en place un dossier de candidature en faveur de la réduction des déchets sur le territoire. Les habitants ont particulièrement été associés à ce projet grâce au tri, à la prévention, au compostage ou encore à des actions emblématiques nationales auprès des scolaires et centres de formation. Constatant que les entreprises n'étaient pas incluses dans le programme, une charte d'engagement leur a été proposée. Cette charte permet de ne pas se concentrer uniquement sur la prévention des déchets mais aussi sur le développement durable. C'est dans ce cadre qu'ils ont créé un partenariat avec trois chambres consulaires : la Chambre d'Agriculture, la CCI et la CMA. La convention entre les chambres consulaires et le SMITOM s'est terminée le 31 mars 2018 concomitamment à la fin du contrat ZDZG. Pour poursuivre les actions, une convention de prestation de service a été reconduite à compter du 1er avril 2018 pour la CCI et la CMA et du 1er octobre 2018 pour la chambre d'agriculture.

#### Lieu : Territoire du SMITOM Sud Saumurois (49)

## Actions mises en place :

### Le gaspillage alimentaire : Chambre d'Agriculture et CCI

Plusieurs actions ont été mises en place pour encourager à consommer localement et limiter le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires mais aussi dans les champs (problème de calibre, d'aspect...). La réflexion sur l'achat se fait en amont avec le dimensionnement des portions dans les assiettes par rapport aux pesées. Un bilan est prévu afin d'identifier les gains.

### L'Écologie Industrielle Territoriale : les 3 chambres consulaires

Le syndicat mixte a développé la mutualisation sur deux territoires qui sont Doué-la-Fontaine et la zone de Brissac où ils organisent des rencontres entre entreprises. Il y a d'abord une phase de diagnostic effectuée par la CCI afin de visualiser les flux et les mutualisations possibles. Les trois chambres évoquent les synergies les plus intéressantes ainsi que les pistes d'optimisation possibles. Lors des réunions, les animateurs et les entreprises évoquent ces synergies et leurs mises en place ainsi que les thématiques sur lesquelles elles veulent travailler. Les grandes thématiques qui sont ressorties sont l'achat groupé d'énergies et/ou de matériels, les contrôles périodiques de matériels, l'organisation de formations pour le personnel, les prestations de services, la mutualisation des ressources humaines et les déchets. De plus, un réseau de Répar'acteurs et des actions Eco-défis ont été mis en place pour que des entreprises de l'artisanat s'engagent dans des actions d'économie circulaire ou de développement durable.

### Exemples de mutualisation entre les entreprises :

- La restauration collective inter-entreprises dans les zones industrielles.
- La mise en place d'un réseau sur lequel les entreprises peuvent échanger dès qu'ils en ont besoin (achat de matière entre plusieurs entreprises).
- La création d'une association, l'ADECC (Association pour le Développement de l'économie circulaire et Collaborative), collecte des différents flux de déchets des professionnels pour des prix compétitifs.
- La transformation de déchets (huile) d'une entreprise en ressource pour une autre (méthaniseur).

Méthodes utilisées : animation de réseau et émulation par indicateur comme la pesée des assiettes et des pertes/déchets.

## Actions à venir :

- Développement de ces actions sur le secteur Loire Layon de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, intégré au SMITOM au 1<sup>er</sup> janvier 2018

## Partenaires :

- Les trois chambres consulaires : Chambre d'Agriculture, CCI et CMA.
- Syndicat des eaux, de l'énergie et la CELLA (Club d'Entreprise en Loire Layon Aubance).
- Associations : ADECC, CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) Loire Anjou

## Coûts et financements :

### Financements :

- 470 €/ jour et pour chaque chambre
- 25 000 € d'investissement du SMITOM en fonction des actions réalisées par les différentes chambres sur le territoire

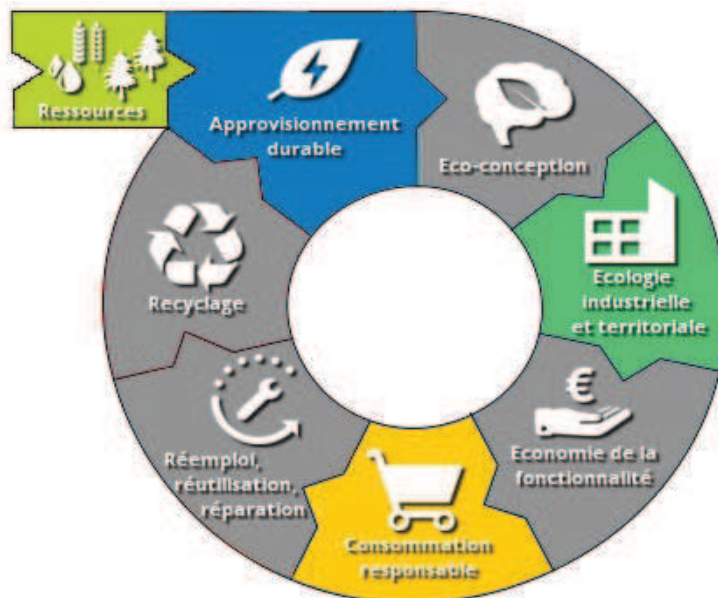
## Contact :

Floriane ONILLON et Elise CHARLEUX

- [communication@smitom-sudsaumurois.com](mailto:communication@smitom-sudsaumurois.com)
- Tel : 02 41 59 61 73

## Démarche de la collectivité :

- ZDZG
- Charte de DD
- En partenariat avec la TRIA



Version d'avril 2019